CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165878** **VALABLE JUSQU'AU** **09/04/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015

Raison sociale : JBOQUET PEINTURE

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 27/03/2026

Capital : 60 000

11 ALLÉE DES DOLOMITES
LOT LA TYROLAISE
26700 PIERRELATTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTELIMAR

Siret : 812 751 162 00015

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 195876689

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 195876689

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 82 90 02 90 **Fax :**

Portable : 06 82 90 02 90

Responsabilité légale :
BOQUET JÉROME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet :

E-mail : jboquet@jboquet-peinture.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 384 534 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111 PROB	Peinture et ravalement (Technicité courante)	4	10/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 11:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.